Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) tenait fermement au jeûne du lundi et du jeudi.

ʿA’ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) tenait fermement au jeûne du lundi et du jeudi. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Aḥmad]

La mère des croyants, ʿA’ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'efforçait fermement à jeûner le lundi et le jeudi. En effet, les actions sont présentées devant Allah, Exalté soit-Il, le lundi et le jeudi et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) aimait que ses actions Lui soient présentées alors qu'il jeûnait. De plus, Allah, Exalté soit-Il, pardonne durant ces deux jours à tout musulman excepté ceux qui restent en brouille.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6183